

[AccueilRevenir à l'accueilCollection Boite_016 | Préparation des AnormauxCollectionBoite_016-3-chem | Révolution. Procès du roi. \[rayé : R. Législation ... ?\] Item\[Henri Plard, La sainteté du roi - suite\]](#)

[Henri Plard, La sainteté du roi - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb016_f0206

SourceBoite_016-3-chem | Révolution. Procès du roi. [rayé : R. Législation ... ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Léon se trament dans la nuit; il meurt aux matines, quand l'aube se lève, aube, pour lui, du jour éternel.

Un événement qui a bouleversé Gryphius et lui a inspiré la troisième de ses tragédies a donné à « Leo Armenius » une sorte d'actualité a posteriori. Nous avons cité le passage où il est fait allusion à des doctrines subversives, qui dénie au règne toute sainteté : la Révolution d'Angleterre avait commencé quatre ans avant que Gryphius ne composât le *Leo Armenius* (l'année même, entre parenthèses, où est né Leibniz, de sorte que le grand philosophe du Baroque allemand et la tragédie baroque ont, si l'on peut dire, la même date de naissance). Dans la préface de 1650, un an après l'exécution du roi-martyr, Gryphius souligne qu'il n'a en somme rien inventé et que l'humanité n'a pas changé depuis la monarchie de Byzance : « Il n'est pas tellement incroyable que sous couleur de révélations particulières on provoque la révolte et la guerre, on s'arroge et le sceptre et le règne, on inonde des pays entiers de sang, comme d'un nouveau déluge. Non seulement l'Europe, mais toute l'Asie et l'Afrique donneraient cent exemples pour un de cette vérité et dans le Nouveau monde, ce fléau n'est pas plus nouveau que chez nous de commettre des meurtres et des infamies inouïes sous le manteau de la religion (comme le font Michel et ses partisans) ». Mais l'année 1650, où parut « Leo Armenius » et fut écrit « Carolus Stuardus », l'année 1649, au début de laquelle fut exécuté Charles I^{er}, nous rappellent encore une autre date : 1651, l'année de « Leviathan ». On avait, au nom de la religion, tout justifié : le pouvoir absolu et le meurtre du roi, la supériorité du roi sur les sujets et celle des Etats sur le roi. Ces débats passionnés sur la sacralité du pouvoir royal ou le devoir de rébellion permettent de comprendre pourquoi Hobbes tente d'édifier l'Etat, non sur une théologie du pouvoir, mais sur une base de faits et de pure raison. Sa deuxième partie est une réfutation de la théocratie (de droite ou de gauche, absolutiste ou calviniste), de la politique tirée de l'Écriture sainte : il tente de démontrer que toutes ces tentatives de fonder le pouvoir en Dieu résultent de fausses interprétations de l'Écriture et n'ont fait qu'affaiblir l'Etat, pour renforcer le pouvoir du pape ou du clergé de toute confession. L'absolutisme est justifié par des raisons juridiques, philosophiques et morales, mais le droit divin est nié, comme une absurdité. Gryphius donne au Souverain l'aurole mystique de l'élection divine et de la communion avec les souffrances du Christ; Hobbes soumet entièrement la religion et l'Église aux fins terrestres d'un Etat qui garde, de la théocratie, le pouvoir absolu, mais dont le fondement est laïc, rationnel, et pour la première fois dépourvu de toute justification religieuse.

BnF
MSS

78

